

Extrait du PV du conseil municipal du 15 mars 2018

Madame CANDELIER donne lecture de sa question :

« Monsieur le Maire,

À plusieurs reprises durant ces derniers mois, vous avez été interpellé au cours de nos conseils municipaux sur l'état d'avancement de plusieurs projets impactant notre commune, projets qui semblent aujourd'hui être en panne. Je pense en premier lieu au réaménagement de la départementale 910 qui devait donner lieu à une enquête publique en 2017. **Je pense également au désormais très ancien dossier de la gare du pont de Sèvres, mais aussi au devenir du terrain de l'ancienne caserne des pompiers.** Bien qu'étant lectrice assidue du *Sévrien*, magazine auquel vous consacrez souvent l'exclusivité de l'annonce de vos projets, il me semble que notre Conseil devrait consacrer un réel temps de débat sur ces trois dossiers avant qu'ils ne fassent la une du bulletin municipal.

Je me permets donc ce soir de vous demander, premièrement, un état des lieux de l'avancement de ces projets, tant sur le plan de leur calendrier que sur leur contenu et, en second lieu, les modalités que vous comptez mettre en oeuvre afin qu'un débat démocratique ait lieu dans notre enceinte autour de ces dossiers.

Je vous remercie. »

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur HUBERT.

Monsieur HUBERT remercie Madame CANDELIER pour sa lecture assidue du *Sévrien*. Il s'en dit ravi. Il attire son attention sur le fait que, contrairement à ce qu'elle sous-entend, les projets en question ne sont pas en panne et le Conseil municipal en est régulièrement informé. À chaque conseil où la majorité est interrogée, elle répond précisément sur l'état d'avancement de ces projets.

Le 30 juin 2017, suite à une question de Monsieur DUROUX à propos de la végétalisation de la départementale, Monsieur le Maire avait précisé l'état de l'action de la Ville vis-à-vis du Département sur le dossier du réaménagement de la départementale.

Les 26 mai 2016 et 3 mars 2017, suite à des questions de Madame de LONGEVIALLE-MOULAI, Monsieur le Maire puis Monsieur VILLEMUR avaient retracé toutes les actions conduites par la municipalité dès l'élection de la majorité pour la réouverture de la gare.

À nouveau, Monsieur HUBERT communique l'état d'avancement de ces projets. Pour la RD910, il ne rappelle pas les notifications faites par la Ville pour la végétalisation puisque le sujet a déjà été abordé il y a moins d'un an. Les études issues de la maîtrise d'oeuvre seront définitives avant l'été. Le dossier de l'enquête publique doit être prêt dans les jours à venir. L'enquête pourra donc être lancée au second semestre, afin de prévoir une déclaration de projet début 2019 et une déclaration d'utilité publique rendue à l'été 2019.

Le terrain de l'ancienne caserne des pompiers concerne deux parcelles d'une superficie totale de 4 196 m². Sur l'une sont situés le bâtiment de l'ancienne caserne ainsi que les accès et entrées à l'annexe de l'école Croix-Bosset. Sur l'autre est située l'annexe de l'école Croix-Bosset en Algeco. Compte tenu de l'utilisation de ces locaux scolaires, il n'est actuellement pas question de s'en passer ni de s'en séparer. Ces terrains conservent leur utilité scolaire et périscolaire actuelle. La Ville ne jugeant pas ces locaux satisfaisants pour les enfants, elle a planifié au PPI la réalisation d'une annexe durable sur le terrain du groupe scolaire existant Croix-Bosset qui comprendra des classes et des équipements. Ce projet, pour lequel des études seront budgétisées cette année, est évalué à plus de 3 millions d'euros et sera lancé en 2020. Il permettra de transférer sur le site actuel du groupe scolaire les activités réalisées actuellement dans les constructions modulaires (Algeco) ou sur les terrains évoqués par Madame CANDELIER. L'utilisation du terrain après la réalisation de l'école et le déménagement sera abordée quand un planning précis de celui-ci sera disponible. Il s'agit d'une conséquence et non d'une cause du nouvel équipement scolaire. La Ville sera très attentive à la place dédiée aux espaces verts sur ces deux parcelles.

Concernant la gare du pont de Sèvres, la Société du Grand Paris n'a pas retenu le projet d'en faire un lieu d'exposition des travaux. Ni le Département ni la Région n'ont retenu dans le cadre de leur veille de la culture un projet culturel avec une offre de restauration. Par conséquent, la municipalité a entrepris d'examiner les différents types de projets envisageables et a privilégié un type de solution dont elle fera état prochainement en Conseil municipal.

Extrait du PV du conseil municipal du 26 mai 2016

Madame de Longevialle-Moulaï procède à la lecture de la deuxième question.

« Monsieur le Maire, la gare du pont de Sèvres est mise très ponctuellement à disposition, mais elle est sous-utilisée. Un certain nombre de ces gares, sur la ligne, ont trouvé une nouvelle destination. A Sèvres, il n'y a personne dans un local que lors de votre campagne, sur le site YouTube, vous aviez jugé désaffecté. Dans votre idée n°15, vous parliez de donner les clés à une entreprise de restauration, d'en faire un café-concert. Où en sont vos réflexions sur ce lieu ? Avez-vous eu des propositions de la part de partenaires ? Nous vous remercions de votre réponse. »

Monsieur le Maire confirme que, dès après l'élection, des contacts ont été pris avec des partenaires soit associatifs, soit publics, soit privés, pour une prise en charge de l'équipement. Un certain nombre de restaurateurs indépendants ou appartenant à des grands groupes ont visité l'équipement. Les visites et les discussions se poursuivent et il est trop tôt pour annoncer le nom d'un candidat officiel tant que des engagements clairs n'auront pas été pris de sa part.

Page 12

Monsieur le Maire remercie l'adjoint délégué au commerce, Monsieur Hubert, qui est à l'origine de l'étude actuellement en cours, ainsi que l'adjointe déléguée à la culture, Madame Gallais, qui a dépensé beaucoup de temps et d'énergie pour la visite des autres candidats.

Outre l'installation d'un restaurant classique, il a également été évalué des projets culturels. Un ambitieux projet de café-concert a ainsi été élaboré par un partenaire local. Il est onéreux sur le plan de l'investissement demandé à la Ville. Ce projet est actuellement mis en réserve, dans l'attente de pouvoir le comparer avec d'autres projets.

Enfin, la possibilité de faire de cette ancienne gare un lieu d'exposition pour les grands travaux publics du secteur a également été examinée.

La Majorité pourra communiquer sur le devenir de cette ancienne gare dès lors qu'elle aura l'engagement ferme d'un partenaire sur un projet réalisable dans le cadre des finances municipales.

Extrait du PV du conseil municipal du 30 mars 2017

Madame de LONGEVIALLE-MOULAÏ donne lecture de la question de Monsieur DURDUX, en précisant qu'elle l'a elle-même écrite.

« Monsieur le Maire,

Ces derniers mois, en traversant le pont de Sèvres, nous avons vu se monter la Seine musicale. Les badauds à la station de bus se demandent ce que c'est. Certains parlent d'un planétarium. Je pense que la signalétique va certainement arriver dans un second temps. Je suis allée voir les programmes qui me semblent très variés. Les tarifs ont un spectre très large. Il faut toutefois espérer qu'il y aura des actions vers les publics plus éloignés de la culture. Nous pouvons espérer des retombées pour la ville de Sèvres en termes de dynamisme commercial, surtout dans ce quartier qui souffre beaucoup.

Dans le quartier de la Cristallerie, des lieux de restauration qui vivaient essentiellement sur l'offre du déjeuner ont en effet fermé après le départ de l'entreprise des Pages jaunes. Le Novotel qui reçoit parfois des équipes sportives pourra, je pense, aussi recevoir des artistes, des techniciens et des spectateurs.

Reste, côté Sèvres Manufacture, un bâtiment quasiment inutilisé : l'ancienne gare. Il y a eu des études dans le passé, quand vous étiez en charge de la culture. De jeunes entrepreneurs vous ont fait une proposition de collaboration que vous avez déclinée. Vous leur aviez dit que vous désiriez un projet plus ambitieux et que vous aviez déjà des pistes. Ils sont partis s'installer ailleurs. Entre temps, nous ne voyons toujours rien venir sur ce lieu. De nombreuses anciennes gares ont été réhabilitées, toujours rien sur Sèvres. Avez-vous des projets à l'étude sur ce lieu patrimonial qui fait face à la Seine musicale ? Pour le moment, il ne sert qu'à recevoir des panneaux d'information, c'est un peu dommage. Nous vous remercions de votre réponse. »

Monsieur de la RONCIÈRE cède la parole à Monsieur VILLEMUR, en charge de la délégation au patrimoine.

Monsieur VILLEMUR donne lecture de sa réponse.

« Nous partageons votre intérêt pour ce bâtiment qui a été réalisé à la fin du XIXe siècle et qui est un édifice mémoire des premières gares en périphérie de Paris. Jusqu'à alors, son emplacement la positionnait en proue, à l'extrémité du pont de Sèvres, et ouverte sur le musée de la Manufacture de Sèvres, le coteau boisé de Sèvres, la Seine, le pont de Sèvres et sur l'autre rive de Boulogne. Désormais, elle fait face à la Seine musicale.

Pour répondre rapidement à votre question, je vous précise que cette cité comprendra notamment une salle de 4 000 places assises ou 6 000 debout et assises, un auditorium de 1 150 places dédié à la musique classique et contemporaine non amplifiée, un pôle d'enregistrement et des salles de répétition pour les artistes, un orchestre en résidence, une école de chant, un grand salon de 1 300 m² pour colloques, séminaires, des espaces de restauration et des commerces à vocation culturelle.

Sans attendre l'ouverture de cette Seine musicale, dès notre élection, nous avons recherché un projet d'avenir pour cette gare avec un coût limité pour les finances des Sévriens. Dans un premier temps, nous avons travaillé avec la Société du Grand Paris qui est l'établissement public créé par l'État pour réaliser le nouveau métro automatique du Grand Paris. Notre proposition était que la

Page 15

Société du Grand Paris remette en état ces locaux pour les utiliser comme lieu d'exposition des travaux de la SGP durant les dix ans de la construction de la ligne 15 sud et nord, avant de les restituer à la ville en bon état. Après un examen attentif de cette question, la Société du Grand Paris n'a pas souhaité donner suite à cette proposition.

Dans un second temps, nous avons porté devant le Département un projet culturel avec une offre de restauration. Le Département ne l'a pas retenu dans le cadre de la vallée de la culture.

Actuellement, nous sommes en discussion avec la Région pour qu'elle nous accorde un financement pour la réhabilitation de cet élément du patrimoine. La Ville souhaite aller au bout de cette piste d'un éventuel cofinancement avant de statuer sur le devenir de ce bien.

Dans le même temps, nous avons reçu un certain nombre d'entrepreneurs. Certains attendent un engagement financier très important de la part de la Ville pour la réalisation des travaux, supérieurs à 1,5 million d'euros. D'autres pourraient s'y installer, mais en échange d'une cession pure et simple du bien. Vous le voyez, la Ville ne reste pas indifférente au devenir de cette ancienne gare. Elle sera bientôt amenée à statuer, une fois connue la position de la Région. »